

Interruptions prématurées de la formation à Genève

Résultats de l'enquête
auprès des jeunes décrocheurs



Franck Petrucci
François Rastoldo

Août 2015

Interruptions prématurées de la formation à Genève

**Résultats de l'enquête
auprès des jeunes décrocheurs**

**Franck Petrucci
François Rastoldo**

Août 2015

Fin des travaux : Juin 2015

Avertissement

Afin de faciliter la lecture, seul le genre masculin est employé. Il désigne de manière égale les personnes des deux sexes.

Compléments d'information :

Franck Petrucci
Tél. +41/0 22 546 71 22
franck.petrucci@etat.ge.ch

François Rastoldo
Tél. +41/0 22 546 71 36
francois.rastoldo@etat.ge.ch

Responsable de l'édition :

Narain Jagasia
Tél. +41/0 22 546 71 14
narain.jagasia@etat.ge.ch

Internet :

<http://www.ge.ch/sred>

Diffusion :

Service de la recherche en éducation (SRED)
12, quai du Rhône - 1205 Genève
Tél. +41/0 22 546 71 00
Fax +41/0 22 546 71 02

Document 15.015

*Le contenu de ce document n'engage que la responsabilité
du Service de la recherche en éducation.*

Sommaire

Introduction.....	5
1. L'enquête.....	7
2. Le nombre des décrocheurs	9
3. Le profil des décrocheurs	11
4. Les motifs de décrochage	19
5. Les retours en formation l'année scolaire suivante	23
6. Situation en février 2015 des jeunes qui n'ont pas repris de formation.....	27
7. Des pistes de réflexion pour un monitoring du décrochage en guise de conclusion	31
Faible taux de réponse et mobilité des jeunes.....	31
La précision des informations prises au moment de l'interruption	31
Mise à jour des informations dans la nBDS	32
Les liens avec les mesures de retour en formation	33
Références bibliographiques	35

Introduction

Dans le cadre du dispositif d'encouragement à la qualification et à l'intégration professionnelle (EQIP), l'observatoire du décrochage scolaire, qui associe le SRED et des représentants de la commission EQIP, a consacré sa deuxième année d'activité à une enquête auprès des jeunes inscrits dans une formation de l'enseignement secondaire II public durant l'année scolaire 2013-2014 et qui l'ont interrompue en cours d'année.

Cette enquête menée par le SRED visait à récolter puis à analyser de nouvelles informations susceptibles d'affiner la connaissance et la compréhension du décrochage scolaire dans le canton. Il s'agissait, plus précisément, de mieux décrire la réalité chiffrée des interruptions prématurées de formation en cernant de manière plus précise les motifs d'interruption, mais aussi de connaître l'opinion des jeunes concernés sur leur situation au moment du décrochage. Le questionnaire portait plus particulièrement sur les raisons et le contexte d'interruption de la formation, les occupations immédiates des jeunes et leurs projets pour l'année suivante.

La publication des résultats de cette enquête fait suite à un premier document réalisé par le SRED dans lequel on décrivait, dans une perspective d'état des lieux, quelques dimensions du phénomène de décrochage telles que le taux d'abandon, le portrait sociodémographique et scolaire des décrocheurs, la situation genevoise en comparaison suisse et internationale ainsi que le développement des structures de soutien destinées à ces jeunes dans le canton (Petrucci et Rastoldo, juin 2014, note d'information 62).

Le présent rapport d'enquête est destiné en premier lieu aux membres de la commission EQIP et constitue le compte rendu des activités de l'observatoire du décrochage scolaire pour l'année scolaire 2014-2015. En tant que tel, il présente l'ensemble des résultats dans la perspective de proposer une vision mise à jour et augmentée des connaissances sur le décrochage à Genève et doit contribuer à un débat fondé et documenté sur le sujet.

1. L'enquête

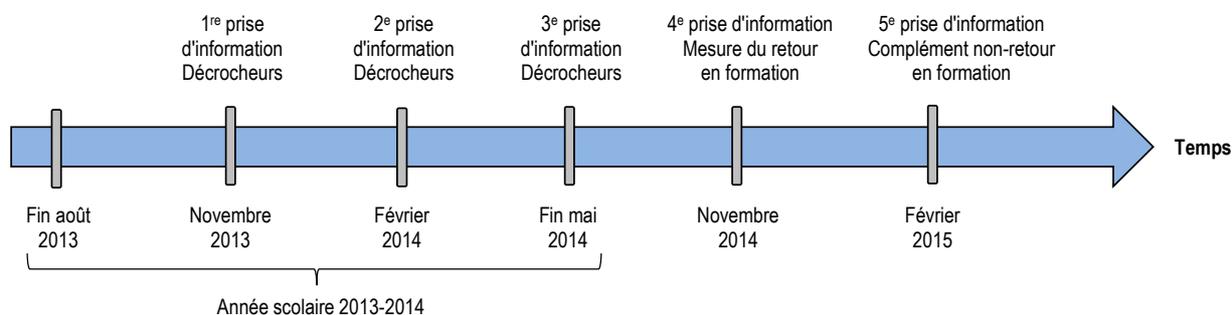
L'enquête s'adresse à l'ensemble des élèves qui ont interrompu une formation du secondaire II au cours de l'année 2013-2014, pour autant qu'ils résident dans le canton de Genève, qu'ils n'aient pas déjà obtenu un diplôme de niveau secondaire II par le passé et qu'ils aient moins de 25 ans. Sur cette base, 1133 personnes ont été invitées à répondre à un questionnaire en ligne.

Afin de recueillir l'opinion des jeunes assez rapidement après leur décrochage, le questionnement s'est déroulé en trois vagues : en novembre 2013 pour les jeunes qui ont interrompu leur formation entre le début de l'année scolaire et la mi-novembre, mi-février 2014 et fin mai 2014 pour ceux qui ont interrompu leur formation durant ces deux derniers intervalles. Le questionnaire, succinct, portait sur les raisons et le contexte d'interruption de la formation, les occupations immédiates et les projets pour l'année suivante.

En novembre 2014, une extraction des scolarités de la base de données scolaires (nBDS) a permis de connaître la situation scolaire des jeunes l'année suivante, ce qui permet notamment de calculer un taux de retour en formation.

Enfin, en février 2015 un questionnaire complémentaire a été adressé aux jeunes décrocheurs qui n'avaient pas repris une formation en novembre 2014 et qui n'avaient pas déclaré de mobilité géographique (jeunes dont l'interruption de la formation s'étendait au-delà de l'année scolaire et qui semblaient encore résider à Genève). Ce questionnaire les interrogeait sur leur situation en février 2015 (emploi, formation, autres situations)¹.

Chronologie des différentes étapes de l'enquête



Par ailleurs, l'année scolaire 2013-2014 correspond à l'introduction systématique² dans la nBDS d'informations relatives au motif d'interruption de la scolarité (motif, projets à court et à long terme, description de la situation). La prise en compte de ces nouvelles informations et des réponses au questionnaire a permis également de clarifier, a posteriori, le champ de l'enquête.

1.1. Une enquête à risque

Dès la conception de l'enquête, le risque d'un faible taux de réponse a été identifié. Les jeunes qui interrompent prématurément leur formation secondaire II ne le font pas forcément de leur plein gré et

¹ Les questionnaires peuvent être consultés sur la page Internet <http://www.geneve.ch/recherche-education/eqip/>.

² En réalité, cette introduction s'est faite progressivement au cours de l'année scolaire et l'information se révèle lacunaire pour les élèves ayant interrompu leur formation au cours du 1^{er} trimestre.

leur disposition à répondre à un questionnaire du DIP sur leur situation peut être faible. En dépit de ce risque, le questionnaire a tout de même été envoyé aux jeunes concernés mais malgré les relances, le taux de réponse est resté faible (30%, soit environ 350 jeunes). Ce résultat, un peu décevant, limite la portée des informations recueillies dans la mesure où il s'avère délicat d'inférer les réponses obtenues à l'ensemble de la population des décrocheurs sur la base d'un taux de réponse aussi faible.

Bien que grevée des limites qui précèdent, cette étude permet tout de même de compléter les connaissances sur la question du décrochage en fournissant une collection d'opinions sur les motifs de l'interruption prématurée de formation telle que les jeunes la décrivent, en affinant et en actualisant le dénombrement des effectifs concernés et en permettant d'élaborer quelques pistes de réflexion pour améliorer les dispositifs d'observation du phénomène.

2. Le nombre des décrocheurs

Sur la base des informations dont nous disposons, pour l'année scolaire 2013-2014 on peut considérer que 976 élèves de l'enseignement secondaire II sont confrontés à une situation de décrochage scolaire (au sens de l'enquête, cf. partie 1). Ce chiffre doit cependant être plutôt considéré comme un ordre de grandeur et non comme un dénombrement exhaustif et fiable dans la mesure où certaines zones d'ombre subsistent, notamment autour de la durée de la formation interrompue. En effet, parmi les 976 élèves concernés, 92 ont interrompu leur formation une semaine ou moins après le début de l'année scolaire (60 élèves ont même des durées de scolarité de 2 jours ou moins). S'agit-il réellement d'interruptions prématurées de formation ou plutôt de scolarités non débutées (élèves inscrits mais jamais présents) ? La durée de scolarité renseignée dans la nBDS pourrait plutôt correspondre ici au temps nécessaire à la clôture « administrative » d'une scolarité par le personnel des établissements scolaires. Cependant, aucune des informations dont nous disposons ne permet d'avoir de certitudes à ce sujet.

Par ailleurs, 157 jeunes initialement interrogés ont été retranchés a posteriori de l'enquête, leurs réponses au questionnaire et/ou les informations récoltées par la DGESII montrant qu'ils n'étaient, en réalité, pas en situation de décrochage, leur interruption de formation correspondant notamment à des mobilités géographiques.

La comparaison des résultats avec la situation de l'année scolaire 2011-2012 semble indiquer que le nombre des décrocheurs est en baisse. En effet, lors de cette précédente observation, l'interruption prématurée de formation concernait presque 1'400 jeunes. Si l'on tient compte des retours dans le système scolaire l'année suivante (partie 5), on peut conclure que le nombre de décrocheurs dont l'interruption de formation déborde sur l'année scolaire suivante est en baisse. Ils étaient 801 à interrompre leur formation et à ne pas en reprendre une l'année suivante en 2011-2012, alors qu'ils ne sont que 513 dans la même situation pour l'année scolaire 2013-2014³.

Cette diminution est due pour une part à de nouvelles informations qui permettent de mieux cibler cette population (1/3 de la diminution), et pour une autre part à une diminution des interruptions de la formation en cours d'année (entre septembre et mai, 2/3 de la diminution). Néanmoins, le constat d'une baisse du nombre de décrocheurs doit être nuancé car une autre mesure plus « macro » (**Figure 1**), comprenant aussi les interruptions entre le secondaire I et II ainsi que les différentes années du secondaire II, semble montrer que jusqu'en 2012, le nombre d'interruptions prématurées de formation reste plutôt stable (environ 1'100 jeunes par année).

Figure 1. Dénombrement des jeunes sortant du système de formation sans diplôme et n'ayant pas repris de formation durant les deux années suivantes

	Jeunes sortant du système de formation sans diplôme, scolarisés au :				
	31.12.2007 et plus après	31.12.2008 et plus après	31.12.2009 et plus après	31.12.2010 et plus après	31.12.2012 et plus après
Effectifs	1021	1125	1100	1231	1108

Sources : SRED

Clé de lecture : Jeunes quittant la 11^e année du CO ou une formation du secondaire II, âgés de moins de 25 ans, résidant dans le canton, n'ayant jamais obtenu de diplôme enregistré dans la nBDS et non scolarisés dans les 2 ou 3 ans qui suivent la dernière scolarité connue.

³ Effectifs comptant uniquement les résidents genevois sans diplôme préalable et âgés de moins de 25 ans.

Quelques éléments peuvent expliquer que la diminution des décrochages durant l'année 2013-2014 n'est pas visible dans des analyses plus globales :

- ♦ un dispositif d'observation plus documenté, pour l'enquête 2013-2014, permet de mieux cerner le décrochage et de le dissocier d'autres motifs d'interruption de formation dans le système éducatif genevois (les mobilités géographiques p. ex.) ;
- ♦ les mesures globales du phénomène se fondent sur l'observation des décrocheurs qui ne reprennent pas de formation durant les deux années suivantes. Dans ce cas, la dernière observation remonte à l'année scolaire 2012-2013 alors que l'enquête se focalise sur l'année scolaire 2013-2014, et il est possible que la baisse ne soit perceptible que depuis cette période plus récente ;
- ♦ les observations globales prennent en compte les interruptions intra-annuelles (durant l'année scolaire) et interannuelles (entre juin et septembre) alors que l'enquête ne recense que les mouvements intra-annuels. Il est possible qu'en 2013-2014 les élèves aient été davantage incités à rester en formation tout au long de l'année scolaire mais qu'en revanche, les interruptions entre deux degrés de formation aient été plus fréquentes.

Cette tendance reste donc largement à confirmer, mais elle donne tout de même un indice sur une possible diminution du décrochage.

3. Le profil des décrocheurs

Près de la moitié des élèves décrocheurs (48.2%) sont issus des milieux les plus modestes (**Figure 2**). Par ailleurs, près de 60% d'entre eux sont de nationalité suisse et plus de la moitié déclarent parler le français comme première langue (54%). Enfin, près de 60% des décrocheurs sont des garçons et un peu plus de 70% d'entre eux ont 18 ans ou moins.

De manière générale, par rapport à l'ensemble de la population scolarisée dans l'enseignement secondaire II, on relève chez les élèves décrocheurs une surreprésentation :

- ♦ des jeunes issus des milieux modestes (48.2% contre 42.1%),
- ♦ des allophones (46% contre 41.7%),
- ♦ des jeunes de nationalité étrangère (40.5% contre 32.4%),
- ♦ des garçons (58.3% contre 52.1%).

Figure 2. Caractéristiques sociodémographiques des jeunes interrompant prématurément leur formation en 2013-2014

	Jeunes « décrocheurs » ayant prématurément interrompu leur formation en 2013-2014		Ensemble de la population secondaire II	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Population totale	976	100.0%	21'101	100.0%
Catégorie socio-professionnelle				
CSP supérieure	110	11.3%	3'453	16.4%
CSP moyenne	396	40.6%	8'774	41.6%
CSP inférieure	470	48.2%	8'874	42.1%
Première langue parlée				
Français	527	54.0%	12'306	58.3%
Autres langues	449	46.0%	8'795	41.7%
Nationalité				
Suisse	581	59.5%	14'259	67.6%
Etrangère	395	40.5%	6'842	32.4%
Genre				
Fille	407	41.7%	10'116	47.9%
Garçon	569	58.3%	10'985	52.1%
Age				
18 ans et moins	691	70.8%	15'275	72.4%
Plus de 18 ans	285	29.2%	5'826	27.6%

Sources : SRED

Clé de lecture : L'ensemble de la population du secondaire II (au 15.11 2013) ne comprend pas les formations pour adultes, les formations par validation d'acquis, les maturités spécialisées, les maturités professionnelles post-diplôme ou post-CFC, les propédeutiques et les passerelles HES.

L'analyse des parcours de formation antérieurs révèle qu'un certain nombre de décrocheurs ont déjà connu des difficultés scolaires dans le passé. Ainsi, près d'un quart d'entre eux ont redoublé à l'école obligatoire et plus de 10% sont passés par les structures d'accueil ou l'enseignement spécialisé (y compris les classes atelier, **Figure 3**). Par ailleurs, près de 25% de ces jeunes ont également fréquenté une structure de transition de l'enseignement secondaire II. Enfin, relevons encore que l'interruption prématurée de formation observée en 2013-2014 ne constitue bien souvent pas la première des difficultés rencontrées au cours de la scolarité postobligatoire, puisque près d'un quart des décrocheurs ont déjà redoublé une formation de niveau secondaire II et que 8% d'entre eux ont même déjà connu une interruption de formation dans ce degré d'enseignement par le passé. Au final, seuls 37% des décrocheurs ont un parcours de formation qui ne comporte aucune des difficultés scolaires mentionnées précédemment⁴.

Figure 3. Caractéristiques scolaires des jeunes interrompant prématurément leur formation en 2013-2014

	Jeunes « décrocheurs » ayant prématurément interrompu leur formation en 2013-2014	
	Effectifs	%
Population totale	976	100%
Jeunes ayant redoublé à l'école obligatoire	234	24.0%
Jeunes passés par les structures d'accueil	113	11.6%
Jeunes passés par le spécialisé / les classes atelier	108	11.1%
Jeunes passés par les structures de transition du secondaire II	221	22.6%
Jeunes ayant redoublé une formation du secondaire II	225	23.1%
Jeunes n'ayant connu aucune des difficultés scolaires mentionnées	358	36.7%

Sources : SRED

Clé de lecture : Des élèves peuvent cumuler plusieurs types de difficultés. Les pourcentages ne sont donc pas additifs.

En ce qui concerne les formations interrompues prématurément, environ 430 jeunes ont quitté une formation générale de niveau secondaire II (soit près de 45% des décrocheurs, **Figure 4**). Ils se répartissent de façon assez équitable entre les filières gymnasiale et de culture générale. On dénombre également près de 380 décrocheurs dans la formation professionnelle (là aussi répartis équitablement entre le plein temps et le dual) et 160 décrocheurs dans les structures de transition et d'accueil. Ainsi, en 2013-2014, 16.5% des jeunes qui abandonnent prématurément leur formation sont issus des structures de transition et d'accueil alors que ces dernières accueillent moins de 6% de la population scolarisée dans l'enseignement secondaire II⁵.

⁴ 35% si on tient compte des interruptions de formation au secondaire II qui sont parfois ambiguës.

⁵ Hors formations pour adultes et reconnaissance des acquis, maturités spécialisées, maturités post-CFC et post-diplômes, propédeutique HES et passerelles.

Figure 4. Formations interrompues par les jeunes décrocheurs en 2013-2014

	Jeunes « décrocheurs » ayant prématurément interrompu leur formation en 2013-2014	
	Effectifs	%
Population totale	974	100%
Structures de transition et d'accueil	161	16.5%
Formation générale secondaire II	434	44.6%
<i>dont</i> Collège	210	21.6%
Ecole de culture générale	224	23.0%
Formation professionnelle plein temps et duale	379	38.9%
<i>dont</i> Plein temps	171	17.6%
Dual	182	18.7%

Sources : SRED

Clé de lecture : Les données manquent pour 2 élèves interrogés dans la phase test de l'enquête.

De manière générale, en 2013-2014 le taux de décrochage s'élève à 4.6% pour l'ensemble de la population scolarisée dans l'enseignement secondaire II (rappelons qu'il s'agit des interruptions de formation de l'année scolaire 2013-2014 sans tenir compte des éventuels retours l'année suivante, cf. partie 5). Ce taux diffère sensiblement d'une filière à l'autre : près de 13% dans les structures de transition et d'accueil, plus de 7% à l'école de culture générale, un peu plus de 4% dans la formation professionnelle (avec des taux similaires dans le plein temps et le dual) et moins de 3% dans la filière gymnasiale. Ces taux diffèrent également en fonction de l'année de scolarité, la première année de formation étant systématiquement celle où les taux de décrochage sont les plus élevés, et ce quelle que soit la filière fréquentée (Figure 5).

Figure 5. Taux de décrochage selon la filière fréquentée et l'année de scolarité en 2013-2014

Taux de décrochage (en %)	Population totale	Structures de transition et d'accueil	Collège	Ecole de culture générale	Formation professionnelle	
					Plein temps	Duale
Ensemble filière	4.6%	12.4%	2.6%	7.4%	4.3%	4.3%
1 ^{re} année			3.6%	8.4%	7.2%	6.9%
2 ^e année			2.4%	8.0%	3.6%	3.6%
3 ^e année			2.9%	5.9%	1.9%	2.2%
4 ^e année			0.8%		0.7%	0.9%

Sources : SRED

Globalement on retrouve, comme lors des études précédentes (notamment Petrucci et Rastoldo, 2014), des décrocheurs qui possèdent des caractéristiques sociales et scolaires spécifiques.

- ♦ Les jeunes garçons issus de milieux modestes, allophones, de nationalité étrangère sont surreprésentés parmi les décrocheurs.
- ♦ Les jeunes issus de filières scolaires regroupant davantage d'élèves en difficultés, qui fréquentent les filières de transition ou un 1er degré et ayant déjà eu d'autres difficultés scolaires (p. ex. un redoublement à l'école obligatoire ou un passage par des structures spécialisées) sont également surreprésentés.

Les difficultés scolaires conduisant à des interruptions prématurées de formation sont des événements qui s'intègrent clairement dans le processus plus général de l'échec scolaire et de l'inégalité des chances de formation selon le milieu d'origine. Si les tendances sont nettes, il ne s'agit pourtant pas de déterminismes absolus : des réussites et des échecs peuvent être constatés quelle que soit la caractérisation des jeunes, mais dans des proportions différentes.

3.1. Impact des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité d'être confronté au décrochage

Les caractéristiques des élèves qui semblent avoir un lien avec le décrochage scolaire sont nombreuses. On a, par exemple, pu observer chez les décrocheurs une surreprésentation des jeunes issus des milieux modestes, des étrangers, des allophones ou encore des garçons. Par ailleurs, bon nombre d'entre eux ont également un parcours scolaire émaillé de difficultés (redoublement, passage par l'enseignement spécialisé, etc.) et les taux de décrochage diffèrent sensiblement d'une filière de formation à l'autre. Toutefois, parmi toutes ces caractéristiques, quelles sont celles qui sont véritablement déterminantes et qui ont un effet propre ? Une régression logistique permet d'estimer la probabilité d'interrompre prématurément une formation. L'intérêt de cette analyse est de pouvoir non seulement identifier les variables réellement « explicatives » (au sens de la relation statistique), mais également d'en mesurer l'effet en termes de probabilité : par exemple, comparativement à un élève de la filière gymnasiale, un élève de l'ECG aurait-il plus de « chances » d'être confronté au décrochage scolaire, « toutes choses étant égales par ailleurs » (c'est-à-dire à caractéristiques sociodémographiques et scolaires identiques) ?

D'une manière générale, on relève globalement que les variables scolaires introduites dans le modèle (filière fréquentée et marqueurs de difficultés antérieures), à l'exception du passage par une structure de transition de l'enseignement secondaire II, exercent toutes des effets statistiquement significatifs sur la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire (**Figure 6**). En revanche, il n'en va pas de même pour les caractéristiques sociodémographiques puisque seul l'effet du genre se révèle significatif⁶.

Cela signifie que les caractéristiques sociodémographiques des jeunes n'ont pas un effet « en soi » sur le décrochage scolaire (sauf le genre), mais que les jeunes issus des milieux les moins favorisés, migrants ou issus de la migration, fréquentent plus souvent une filière de formation dans laquelle le risque de décrochage est majoré.

On peut également s'intéresser au signe des effets (c'est-à-dire au signe des coefficients estimés). Dans notre modèle, tous ceux qui sont statistiquement significatifs sont positifs. Autrement dit, le fait d'être un garçon, d'être scolarisé dans une structure de transition du secondaire II, à l'ECG, dans la formation professionnelle (plein temps ou duale) et le fait d'avoir connu des difficultés scolaires antérieures (redoublement, passage par le spécialisé ou les structures d'accueil) sont autant d'éléments qui augmentent la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire.

Au-delà du signe et de la significativité des coefficients, on peut proposer deux types d'interprétation possible des résultats de la régression logistique : une interprétation en termes d'*odds ratio* et une interprétation en termes de probabilité estimée.

L'effet d'une caractéristique sociodémographique ou scolaire sur la « chance » d'être confronté au décrochage scolaire peut se mesurer par un rapport de « chances relatives » (*odds ratio*). Ce dernier mesure la « chance »⁷ d'être en décrochage plutôt que de se maintenir en formation, lorsque la modalité considérée diffère de la modalité de référence, toutes choses étant égales par ailleurs, c'est-à-dire en contrôlant les effets des autres variables. Ainsi, d'après les résultats de la **Figure 6**, on peut indiquer que pour :

⁶ Dans un modèle qui n'intègre que les caractéristiques sociodémographiques considérées, le fait d'être issu d'un milieu favorisé possède aussi un effet statistiquement significatif (il atténue la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire) mais cet effet disparaît une fois contrôlées les filières et difficultés scolaires antérieures.

⁷ Traduction de « odds », même si en l'occurrence, on ne peut pas vraiment parler de « chance », s'agissant du fait d'interrompre prématurément une formation.

- ♦ **le genre** : ($\exp(b)=1.280$) les garçons ont environ 1,3 fois plus de « chances » d'être confrontés au décrochage scolaire que les filles, à première langue, nationalité, origine sociale et caractéristiques scolaires (filière fréquentée et difficultés antérieures) contrôlées.
- ♦ **la filière fréquentée au secondaire II** : les élèves scolarisés dans les structures de transition de l'enseignement secondaire II ont presque 4 fois plus de « chances » d'être confrontés au décrochage scolaire que les élèves de la filière gymnasiale ($\exp(b)=3.814$) à caractéristiques sociodémographiques et scolaires identiques. Pour les élèves de l'ECG, de la formation professionnelle plein temps et duale, ce chiffre est respectivement de 2.7, 1.4 et 1.3 (toujours par rapport aux élèves de la filière gymnasiale).
- ♦ **le passage par les structures d'accueil** : ($\exp(b)=1.346$) les élèves qui sont passés par une structure d'accueil ont 1.3 fois plus de chances d'être confrontés au décrochage scolaire que ceux qui n'ont pas fréquenté ces structures à caractéristiques sociodémographiques et scolaires identiques.
- ♦ **le passage par l'enseignement spécialisé (y compris les classes atelier)** : les élèves qui ont fréquenté l'enseignement spécialisé au cours de leur scolarité antérieure ont, toutes choses égales par ailleurs, 2 fois plus de « chances » d'être confrontés au décrochage scolaire que ceux qui n'y ont pas été scolarisés ($\exp(b)=2.113$).
- ♦ **le redoublement pendant la scolarité obligatoire** : les élèves qui ont redoublé au cours de la scolarité obligatoire ont, toutes choses égales par ailleurs, 1.47 fois plus de « chances » d'être confrontés au décrochage scolaire que ceux qui n'ont pas redoublé ($\exp(b)=1.474$).
- ♦ **le redoublement pendant la scolarité postobligatoire** : les élèves qui ont redoublé au cours de la scolarité postobligatoire ont, toutes choses égales par ailleurs, 1.2 fois plus de « chances » d'être confrontés au décrochage scolaire que ceux qui n'ont pas redoublé ($\exp(b)=1.200$).

Il peut également être intéressant d'exprimer les résultats de la régression logistique en termes de probabilité d'être confronté au décrochage scolaire pour un individu. Cette probabilité d'être en décrochage durant l'année est, par exemple, de :

- ♦ 26.5% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire, passé par l'enseignement spécialisé et scolarisé dans une structure de transition du secondaire II⁸ ;
- ♦ 14.6% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire et scolarisé dans une structure de transition du secondaire II ;
- ♦ 2.3% pour une fille n'ayant connu aucune difficulté dans son parcours scolaire antérieur et scolarisée dans la filière gymnasiale ;
- ♦ 6% pour une fille n'ayant connu aucune difficulté dans son parcours scolaire antérieur et scolarisée à l'ECG ;
- ♦ 5.6% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire et scolarisé dans la formation professionnelle duale ;
- ♦ 11.1% pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire, passé par l'enseignement spécialisé et scolarisé dans la formation professionnelle duale.

Avec l'accumulation de facteurs de risque, la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire peut être multipliée par 10 entre les individus les moins et les plus exposés (1 « chance » sur 40 pour une fille n'ayant connu aucune difficulté dans son parcours scolaire antérieur et scolarisée dans la filière gymnasiale, contre 1 « chance » sur 4 pour un garçon ayant redoublé au cours de la scolarité obligatoire, passé par l'enseignement spécialisé et scolarisé dans une structure de transition du secondaire II).

⁸ 78 élèves correspondent à ce cas dans toute la population du secondaire II en 2013, et 12 ont effectivement décroché (taux de décrochage de plus de 15%).

Figure 6. Impact des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité d'être confronté au décrochage

	Coefficients	Erreur-type	Chi2 de Wald	Significativité		Exp(b) - Odds ratio
				Probabilité critique	Seuil	
Constante	-3.74	0.091	1702.161	0.000	***	0.024
Caractéristiques socio-démographiques						
Genre						
Femme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Homme	0.247	0.069	12.876	0.000	***	1.280
1^{re} langue parlée						
Français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre langue	-0.138	0.086	2.589	0.108	ns	0.871
Nationalité						
Suisse	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre nationalité	0.122	0.088	1.936	0.164	ns	1.129
Catégorie socio-professionnelle						
Favorisée	-0.175	0.112	2.439	0.118	ns	0.839
Moyenne	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Défavorisée	-0.058	0.078	0.55	0.458	ns	0.944
Caractéristiques scolaires						
Filière fréquentée au sec. II						
Filière gymnasiale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Structures de transition du sec. II	1.339	0.148	82.345	0.000	***	3.814
Filière de culture générale	0.99	0.103	92.94	0.000	***	2.692
Formation professionnelle plein temps	0.357	0.109	10.821	0.001	***	1.429
Formation professionnelle duale	0.279	0.109	6.562	0.010	***	1.322
Difficultés scolaires antérieures						
Pas de difficultés scolaires antérieures	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Passage par les structures d'accueil	0.297	0.129	5.275	0.022	**	1.346
Passage par le spécialisé / classes atelier	0.748	0.121	38.019	0.000	***	2.113
Passage par les structures de transition du sec. II	-0.042	0.101	0.17	0.680	ns	0.959
Redoublement dans la scolarité obligatoire	0.388	0.085	21.055	0.000	***	1.474
Redoublement dans la scolarité sec. II	0.183	0.081	5.095	0.024	**	1.200
Déviance (-2LogV)	7574.411					
R2 Cox & Snell	1.60%					
R2 Nagelkerke	5.30%					

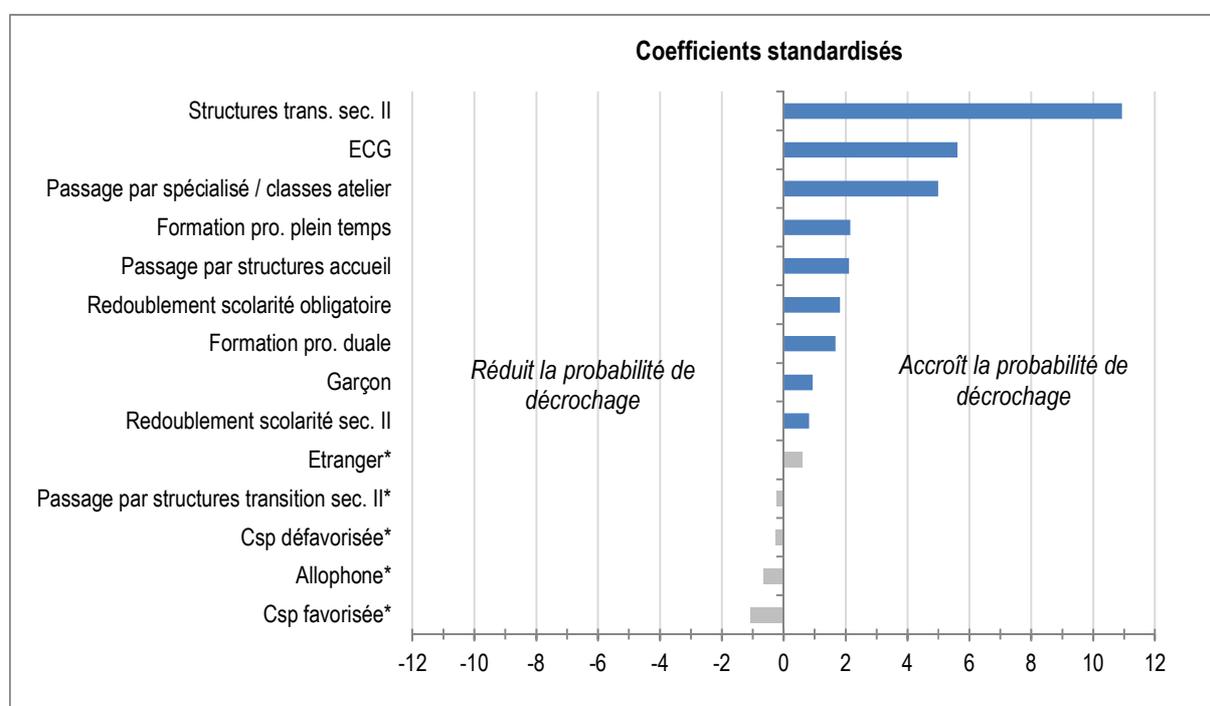
Sources : SRED

Clé de lecture : Régression logistique. La situation de référence est celle d'un garçon de la classe moyenne, de langue maternelle française, de nationalité suisse qui a décroché au Collège et n'a pas connu des difficultés scolaires antérieures. Seuils de significativité : *** = $p < 0.01$ (relation statistiquement très significative) ; ** = $p < 0.05$ (relation significative) ; * = $p < 0.1$ ("tendance"), ns = non significatif.

3.2. Importance des différents facteurs de risque

Les coefficients standardisés permettent une comparaison de l'importance des facteurs de risque de décrochage (**Figure 7**). La valeur de ces coefficients standardisés n'a toutefois pas d'interprétation directe⁹. Elle ne sert ici qu'à classer les différents effets les uns par rapport aux autres. Par ailleurs, on peut s'intéresser aussi au signe de ces coefficients, qui renseigne sur l'influence positive ou négative d'une variable sur la probabilité d'interrompre prématurément une formation, toutes choses égales par ailleurs. Le premier des constats est la relative modestie des effets des caractéristiques sociodémographiques en comparaison de ceux liés aux caractéristiques scolaires. Ainsi, le fait d'être scolarisé dans une structure de transition de l'enseignement secondaire II, principal facteur de risque, a un effet sur la probabilité d'être confronté au décrochage environ 10 fois plus important que celui du genre. On notera encore que la scolarité à l'ECG et le passage par l'enseignement spécialisé (y compris les classes atelier) ont des effets de taille relativement comparables, tout comme le fait d'être passé par une structure d'accueil, d'avoir redoublé pendant la scolarité obligatoire ou de suivre une formation dans la filière professionnelle (plein temps ou duale).

Figure 7. Importance des effets des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité d'être confronté au décrochage



Sources : SRED

Clé de lecture : Les variables munies d'un astérisque* (en gris dans le graphique) ont des coefficients non significatifs.

Le pouvoir explicatif du modèle est faible (environ 5% de la variance expliquée). Cela indique que les caractéristiques sociodémographiques et scolaires introduites dans l'analyse n'expliquent que très marginalement la probabilité d'être confronté au décrochage scolaire (**Figure 6**). Il existe donc bien un lien statistiquement significatif entre les interruptions prématurées de formation, le genre, la filière de formation fréquentée et certaines difficultés scolaires antérieures (redoublement, passage par les structures d'accueil ou l'enseignement spécialisé), mais cette relation n'est de loin pas déterministe.

⁹ Les valeurs des coefficients standardisés ont été ici multipliées par 100 pour faciliter la représentation graphique. On rappelle par ailleurs que, selon Bressoux (2010), dans le cadre de la régression logistique, les coefficients standardisés doivent être interprétés avec prudence.

Bon nombre d'élèves qui possèdent un ou plusieurs des facteurs de risque mentionnés précédemment ne mettront pourtant pas un terme à leur scolarité de manière anticipée. Par ailleurs, le faible pouvoir explicatif du modèle peut aussi provenir de la non-prise en compte de dimensions fortement corrélées au décrochage. En effet, les données dont nous disposons sont relativement sommaires et la littérature a montré qu'il existe bien d'autres prédicteurs de l'abandon scolaire (Blaya, 2010) sur lesquels nous n'avons malheureusement aucune information. La prise en compte de nouveaux facteurs personnels (comportements agressifs et délinquants, difficultés d'apprentissage, lacunes d'habiletés sociales, dépression, emploi ou recherche d'emploi, etc.), familiaux (investissement parental dans la scolarité, difficultés psychologiques, sociales ou économiques, etc.) ou scolaires (performance scolaire, climat scolaire, interactions élèves-enseignants, ennui lié à une orientation scolaire subie ou mal vécue, etc.) pourrait sans doute permettre d'améliorer, à l'avenir, notre compréhension des mécanismes qui amènent certains jeunes à quitter le système genevois d'enseignement et de formation sans qualification.

4. Les motifs de décrochage

Les 350 jeunes qui ont répondu au questionnaire ont fourni des informations sur les motifs qui les ont le plus poussés à interrompre leur formation durant l'année scolaire 2013-2014 (**Figure 8**). Rappelons que les résultats présentés ici ne sont qu'une illustration qui n'est malheureusement pas généralisable à l'ensemble de la population des décrocheurs ; elle donne néanmoins une image de la façon dont les jeunes interprètent leur situation.

Figure 8. Les motifs de l'interruption de la formation déclarés par les jeunes

Facteurs	Moyenne des facteurs	
Principales variables contribuant aux facteurs		Moyenne des variables
Facteur 1 : Perte d'intérêt pour la formation, mauvaise orientation	4.77	
Je n'étais plus motivé-e		5.85
Je souhaitais changer d'orientation		5.34
Cette formation ne m'intéressait plus		4.82
On m'a mal conseillé-e pour mon orientation		2.87
Facteur 2 : Difficultés scolaires, défaut de travail	3.86	
Je n'ai pas assez travaillé à l'école		4.14
J'avais des mauvaises notes		4.09
C'était trop difficile ou trop pénible pour moi		4.02
J'étais découragé-e par mes résultats scolaires		3.84
Je n'arrivais plus à organiser mon travail (scolaire ou professionnel)		3.5
Je n'arrivais plus à comprendre les cours		3.05
Facteur 3 : Difficultés personnelles (accumulation de difficultés), sentiment dépressif	3.84	
J'étais épuisé-e, je n'avais plus goût à rien, plus d'intérêt pour les choses qui me plaisaient autrefois		4.18
J'avais trop de soucis personnels pour continuer à m'investir dans ma formation		3.91
J'avais l'impression que plus rien n'allait dans ma vie		3.88
J'avais des problèmes à la maison		3.33
J'ai eu des problèmes de santé		3.2
Facteur 4 : Absentéisme, risque de renvoi	3.53	
J'étais trop souvent absent-e aux cours ou au travail		4.17
J'ai été renvoyé-e ou je risquais d'être renvoyé-e de l'école (ou de mon travail)		2.74
Facteur 5 : Manque d'encouragement, contexte de formation défavorable	3.45	
L'ambiance à l'école ou au travail était mauvaise		3.51
On ne m'a pas assez encouragé-e		3.2
Facteur 6 : Départ de Genève, conseil de changer d'orientation	2.44	
On m'a conseillé de changer de formation		2.85
Je vais quitter Genève		1.77
Facteur 7 : Prise d'emploi et cessation des activités de l'entreprise	1.89	
J'ai trouvé un travail qui me permet de gagner de l'argent		2.46
L'entreprise où je faisais mon apprentissage a cessé ses activités		1.21

Sources : SRED

Clé de lecture : Les réponses sont situées sur une échelle allant de 1 (*cela ne me correspond pas du tout*) à 9 (*cela me correspond tout à fait*). Les facteurs sont ordonnés par la moyenne des variables qui contribuent le plus aux facteurs (moyenne du facteur). Seuls 5 facteurs sont analysés, les deux derniers (*en italiques*) ne donnent que peu d'informations supplémentaires. Les 5 premiers facteurs expliquent 55% de la variance.

Perte de motivation, d'intérêt, souhait de réorientation sont les items qui donnent les scores les plus élevés en moyenne. À l'inverse la mobilité, la cessation de l'activité de l'entreprise, la transition à la vie active sont les items les moins choisis. Au-delà du classement des items selon leur plus ou moins grande fréquence d'apparition dans les réponses au questionnaire, la réalisation d'une analyse factorielle permet de faire ressortir quelques dimensions qui résument les raisons de l'interruption (**Figure 8**). Il s'agit, en quelque sorte, de définir une « typologie » des motifs d'interruption de la formation.

Les motifs de l'abandon prématuré de la formation donnés par les élèves se rapportent d'abord à la perte d'intérêt et de motivation ainsi qu'au sentiment d'avoir eu une mauvaise orientation. Ensuite, c'est la difficulté du travail scolaire et le sentiment de n'avoir pas assez travaillé qui est évoqué, presque à égalité avec des élèves qui expliquent leur interruption par des difficultés personnelles, voire une accumulation de difficultés dans leur vie (pas uniquement scolaires). L'absentéisme et le risque de se faire renvoyer vient en 4^e position, presque à égalité avec le sentiment de n'avoir pas été assez encouragé et d'avoir connu un contexte de formation défavorable (en école et/ou en entreprise pour les apprentis). Deux autres raisons plus marginales concernent le désir de changer d'orientation ou de lieu de résidence, et le souhait de prendre un emploi.

Les motifs d'interruption sont donc clairement différenciés. A partir de la « typologie » définie précédemment, on peut mettre en œuvre une régression linéaire qui va permettre de construire un modèle explicatif des différents motifs d'interruption de la formation décrits par les jeunes qui ont répondu au questionnaire (**Figure 9**).

Introduire simultanément l'ensemble des variables dans un modèle de régression permet d'évaluer l'influence de chacune des variables compte tenu des autres (p. ex., de savoir si la variable *genre* a un impact compte tenu du fait que les filles sont plus nombreuses dans telle ou telle filière). Cela permet également de simplifier une multitude d'analyses bivariées (faites par ailleurs afin de confirmer les résultats obtenus).

Les variables introduites dans le modèle se réfèrent au contexte de l'interruption tel que l'ont décrit les jeunes, à leurs projets immédiats ou pour l'année suivante, aux caractéristiques de leur formation interrompue, à leurs difficultés scolaires antérieures ainsi qu'à leurs caractéristiques sociodémographiques.

Perte d'intérêt

Ce modèle a une assez forte valeur explicative (R^2 ajusté 0.37), signifiant qu'une part assez importante de la variation des réponses peut être expliquée par les dimensions significativement corrélées à la raison du décrochage. Les jeunes qui interrompent leur formation pour perte d'intérêt et/ou sentiment d'une mauvaise orientation sont plus souvent soulagés de l'interruption de leur formation, avec le souhait de prendre du temps pour élaborer un projet. Ils espèrent trouver un projet qui leur convienne et des proches qui les soutiennent. L'année suivante, ils envisagent de reprendre une formation mais en principe pas celle abandonnée (réorientation plutôt que redoublement). Cette posture concerne plus particulièrement les garçons. Par ailleurs, les autres dimensions sociodémographiques et la situation scolaire sont indépendantes de ce motif d'interruption.

Difficultés scolaires

D'une manière générale, l'interruption de la formation estimée par les jeunes comme la résultante de difficultés scolaires et/ou d'une insuffisance de travail montre un modèle dont la valeur explicative est particulièrement faible (R^2 ajusté de 0.04). Cela signifie que l'ensemble des variables retenues n'explique que fort peu les interruptions de formation dues à un défaut de travail ou à des difficultés que les jeunes n'arrivaient pas à surmonter. En d'autres termes, ce motif d'interruption est relativement partagé par l'ensemble des jeunes quel que soit leur profil. Au niveau des filières de formation, ce motif d'interruption semble un peu moins présent tendanciellement chez les jeunes issus des filières d'accueil et de transition et des formations professionnelles duales, mais en ne perdant pas de vue que l'on se situe dans le cadre d'un modèle peu explicatif. Autrement, les jeunes qui interrompent leur formation en raison de difficultés scolaires sont nettement dans une posture d'espoir de trouver un projet qui leur convienne mieux et d'avoir un entourage sur qui compter et un peu plus souvent soulagés de leur interruption.

Figure 9. Les motifs d'interruption en fonction des caractéristiques des jeunes (régressions linéaires)

	Perte d'intérêt pour la formation	Difficultés scolaires, défaut de travail	Difficultés personnelles, sentiment dépressif	Manque d'encouragement, contexte de formation défavorable	Absentéisme, risque de renvoi
Variables explicatives	Coefficient standardisé (beta) et signification	Coefficient standardisé (beta) et signification			
Contexte de l'interruption de la formation					
Sentiment d'inquiétude, interruption pas anticipée	ns	ns	0.270***	ns	0.413***
Sentiment de tristesse et de solitude	ns	ns	0.441***	0.289***	0.358***
Sentiment d'avoir été bien conseillé et d'avoir un projet précis	ns	ns	ns	-0.249***	-0.249***
Espoir de soutien et de trouver un projet	0.224***	0.284***	0.245***	ns	ns
Sentiment de soulagement et volonté de prendre du temps	0.272***	0.233**	0.176**	ns	ns
Activités envisagées dans l'immédiat					
Travailler	ns	ns	ns	ns	ns
Retrait temporaire (voyage, reconstruire un projet, etc.)	ns	ns	0.419***	ns	ns
Stage linguistique	ns	ns	0.135*	ns	ns
Ne sait pas	ns	ns	ns	ns	-0.291***
Projet pour l'année suivante					
Redoubler	-0.316***	ns	ns	ns	ns
Se réorienter	0.236**	ns	ns	ns	ns
Trouver un emploi	ns	ns	ns	ns	ns
Autres projets (mobilité, service civil/militaire, etc.)	ns	ns	ns	-0.346***	ns
Ne sait pas	ns	ns	-0.2**	ns	ns
Filière interrompue (Collège référence)					
Accueil et transition	ns	-0.397***	0.19*	ns	ns
ECG	ns	ns	0.154*	ns	ns
Formation professionnelle à plein temps en école	ns	ns	ns	ns	-0.178*
Formation professionnelle duale	ns	-0.278**	ns	0.267**	ns
Difficultés scolaires antérieures (oui / non)	ns	ns	ns	ns	ns
Degré interrompu (1 ^{er} degré / autres degrés)	ns	ns	0.245***	ns	ns
Profil social					
CSP favorisée (référence classe moyenne)	ns	ns	ns	-0.197**	ns
CSP défavorisée (référence classe moyenne)	ns	ns	ns	-0.219**	ns
Genre (garçons/filles)	-0.173**	ns	ns	ns	-0.181**
Nationalité (CH/étrangers)	ns	ns	ns	ns	ns
1 ^{re} langue parlée (français/autres)	ns	ns	ns	ns	ns
Age d'arrivée à GE (avant 5 ans / à 5 ans ou plus tard)	ns	ns	ns	ns	-0.23**
R² ajusté	0.37	0.04	0.51	0.25	0.28

Sources : SRED

Clé de lecture : Régressions linéaires pour chaque motif d'interruption. Seuils de significativité : *** = p<0.01 (relation statistiquement très significative) ; ** = p<0.05 (relation significative) ; * = p<0.1 ("tendance") ; ns = non significatif.

Difficultés personnelles

Les jeunes qui interrompent leur formation en raison de difficultés personnelles sont davantage différenciés (R^2 ajusté 0.51). Ils éprouvent clairement des sentiments de tristesse, de solitude et de flou. Ils sont plutôt inquiets d'une interruption qu'ils n'ont pas anticipée. Ils gardent espoir de trouver un projet et d'avoir des proches sur qui compter, mais sont néanmoins soulagés et veulent prendre du temps pour reconstruire un projet. Immédiatement après l'interruption, ils sont dans une situation de retrait de la formation et du travail et tendraient plutôt à faire un stage linguistique. Cette configuration renforce le sentiment de difficultés multiples que le jeune n'arrive pas à gérer suffisamment pour se maintenir en formation. En revanche, ces jeunes sont assez peu dans l'indécision quant à leurs projets futurs. On les rencontre tendanciellement un peu plus fréquemment dans les filières de transition et à l'ECG. C'est surtout le degré qui est significatif. Ce motif est plus souvent évoqué par les jeunes qui interrompent leur formation au milieu ou en fin de leur filière de formation (dès le 2^e degré). On peut y voir un effet d'âge. Les difficultés personnelles seraient plus fréquentes chez des personnes un peu plus âgées, qui pourraient davantage que les autres cumuler des situations sociales et personnelles difficiles en plus des difficultés qu'ils connaissent dans leur formation. En revanche, il n'y a pas de lien avec le fait d'avoir eu des difficultés scolaires antérieures dans la formation, et leurs caractéristiques sociales n'ajoutent rien à l'explication.

Manque d'encouragement, conditions de formation défavorables

Les jeunes qui abandonnent leur formation au motif qu'ils n'ont pas assez été encouragés et que l'ambiance de travail était mauvaise montrent un sentiment de tristesse et de solitude. Ils relèvent significativement plus que les autres qu'ils ont été bien conseillés et qu'ils ont un projet précis. C'est bien un défaut de qualité des relations au sein de leur formation qu'ils mettent en exergue, et c'est particulièrement le fait de jeunes en formation duale. Socialement, ce motif concerne plutôt les jeunes des classes moyennes.

Absentéisme/risque de renvoi

Flou, inquiétude, manque d'anticipation, tristesse et solitude caractérisent le contexte d'abandon pour motif d'absentéisme et risque de renvoi. A cela s'ajoute le fait qu'ils estiment ne pas avoir été bien conseillés et qu'ils sont plutôt en défaut de projet précis pour le long terme, mais pas en ce qui concerne leurs occupations immédiates. Ce contexte d'interruption met en évidence le désarroi des jeunes qui ont été renvoyés ou qui s'arrêtent après une période d'absentéisme. Cette situation concerne plus spécifiquement les garçons ; elle est plutôt rare chez les jeunes migrants et tendanciellement aussi chez ceux qui effectuent une formation professionnelle à plein temps en école.

Le contexte de l'interruption de la formation décrit par les jeunes renforce la description des motifs d'interruption :

- ♦ le sentiment de soulagement, avec l'espoir de reconstruire un projet pour ceux qui, par démotivation, performances scolaires insuffisantes ou cumul de difficultés personnelles, interrompent leur formation ;
- ♦ la tristesse, la solitude et l'inquiétude sont davantage le fait de ceux qui n'ont pas trouvé dans leur formation un environnement favorable, qui s'absentaient souvent ou qui risquaient un renvoi. A cela s'ajoute le sentiment de ne pas avoir été bien conseillé.

Globalement, les motifs d'interruption se différencient peu selon les filières de formation. Quelques nuances apparaissent cependant : on notera que l'environnement relationnel semble moins favorable dans les apprentissages en alternance et que la difficulté des tâches scolaires est un motif d'interruption moins présent dans les filières de transition et dans l'apprentissage dual.

Les raisons de l'interruption de la formation ne sont pas non plus clairement liées à des caractéristiques sociodémographiques des jeunes. Seul le genre apparaît plusieurs fois comme significatif, l'absentéisme, le risque de renvoi et la démotivation étant davantage présents chez les garçons.

5. Les retours en formation l'année scolaire suivante

Ce sont 47% des 976 décrocheurs de 2013-2014 qui sont de retour en formation l'année suivante (soit 463 jeunes en formation au 15 novembre 2014). Lors de l'année scolaire 2011-2012, le taux de retour était de 43%. La différence est due à une meilleure définition des décrocheurs, puisque pour l'année scolaire 2013-2014, 157 sujets, en réalité non concernés par la problématique du décrochage, ont été retranchés de la population interrogée (mobilités, déjà diplômés, etc.)¹⁰.

Ce taux de retour en formation doit être comparé aux projets exprimés par les jeunes. Si un peu moins d'un jeune sur 10 (8%) déclare lors de son interruption ne pas savoir ce qu'il va faire l'année suivante, environ les trois quarts (74%) disent qu'ils vont reprendre une formation, soit en redoublant (28%), soit en changeant d'orientation (46%). Rares sont les jeunes qui envisagent une transition à l'emploi (13%) ou d'autres activités de type mobilités, stages linguistiques ou activités citoyennes (5%). Il existe donc un écart important entre les souhaits exprimés lors de l'interruption, qui traduisent une volonté massive de retour en formation, et la réalité, où moins de la moitié des jeunes concernés y parviennent effectivement. Cet écart illustre la difficulté relative de reprendre une formation après une interruption, même si au départ cette dernière est envisagée comme temporaire. De multiples raisons peuvent permettre d'interpréter cet écart (maturation d'un projet, nouvelles opportunités ou nouvelles contraintes, notamment) ; cependant, il faut constater que l'interruption prématurée de formation, quelle que soit son origine, expose à un risque important de rupture longue, voire même définitive.

Par ailleurs, on relève que les taux de retour dans le système scolaire sont nettement échelonnés selon le programme de formation dans lequel étaient scolarisés les jeunes (**Figure 10**).

Figure 10. Taux de retour en formation, selon la formation interrompue et la formation reprise (redoublements ou réorientations)

Filières interrompues durant l'année scolaire 2013-2014	Effectifs des interruptions de formation	Retour en formation au 15 nov. 2014		Retour en formation au 15 nov. 2014, dans la même formation (redoublements)		Retour en formation au 15 nov. 2014, dans une autre filière de formation (réorientations)	
		Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs
Collège	210	77.6%	163	28.1%	59	49.5%	104
Formation professionnelle en école à plein temps	171	51.5%	88	21.6%	37	29.8%	51
Ecole de culture générale	224	50.0%	112	24.6%	55	25.4%	57
Formation professionnelle duale	183	34.4%	63	27.3%	50	7.1%	13
Structures d'accueil	52	21.2%	11	7.7%	4	13.5%	7
Attestation de formation professionnelle	26	19.2%	5	7.7%	2	11.5%	3
Structures de transition	110	19.1%	21	10.0%	11	9.1%	10
Ensemble	976	47.4%	463	22.3%	218	25.1%	245

Sources : SRED

Clé de lecture : lors d'un redoublement dans une même filière de formation, les changements d'options ou de métier (formation professionnelle) ne sont pas pris en compte.

Cette gradation des retours est globalement de même nature et de même ampleur que celle constatée lors de l'année scolaire 2011-2012. Les retours en formation se font dans des proportions semblables entre les redoublements dans la même filière (dans certains cas, en changeant d'option ou de métier pour les formations professionnelles) et les réorientations dans une autre filière. Seuls les jeunes qui

¹⁰ Sans suppression des 157 « faux décrocheurs », le taux de retour en formation reste stable par rapport à 2011-2012, à savoir 43%.

ont interrompu le Collège tendent nettement plus souvent à changer d'orientation. Ils intègrent surtout l'ECG (37 personnes) ou une formation professionnelle à plein temps en école (32 personnes) qui s'accompagne fréquemment, en parallèle, d'une maturité professionnelle. À l'inverse, les jeunes qui ont interrompu un apprentissage dual et qui reprennent une formation le font généralement dans cette même filière (50 personnes).

Au final, 513 jeunes ont décroché durant l'année 2013-2014 d'une filière du secondaire II et n'ont pas repris de formation connue en novembre 2014. C'est sensiblement moins que pour la volée 2011-2012 (801, cf. partie 2).

Figure 11. Impact des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité de reprendre une formation après un décrochage

	Coefficients	Erreur-type	Chi2 de Wald	Significativité		Exp(b) - Odds ratio
				Probabilité critique	Seuil	
Constante	1.404	0.194	52.316	0.000	***	4.070
Caractéristiques socio-démographiques						
Genre						
Femme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Homme	-0.163	0.136	1.424	0.233	ns	0.850
1^{re} langue parlée						
Français	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre langue	0.163	0.178	0.834	0.361	ns	1.177
Nationalité						
Suisse	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Autre nationalité	-0.489	0.181	7.328	0.007	***	0.613
Catégorie socio-professionnelle						
Favorisée	-0.368	0.221	2.775	0.096	*	0.692
Moyenne	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Défavorisée	0.81	0.154	0.275	0.600	ns	1.084
Caractéristiques scolaires						
Filière fréquentée au sec. II						
Filière gymnasiale	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Structures de transition du sec. II	-2.327	0.266	76.554	0.000	***	0.098
Filière de culture générale	-0.974	0.203	22.914	0.000	***	0.378
Formation professionnelle plein temps	-1.111	0.212	27.473	0.000	***	0.329
Formation professionnelle duale	-1.719	0.224	58.621	0.000	***	0.179
Difficultés scolaires antérieures						
Pas de difficultés scolaires antérieures	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Passage par les structures d'accueil	-0.376	0.252	2.226	0.136	ns	0.686
Passage par le spécialisé / classes atelier	-0.537	0.249	4.656	0.031	**	0.585
Passage par les structures de transition du sec. II	-0.297	0.179	2.752	0.097	*	0.743
Redoublement dans la scolarité obligatoire	-0.093	0.167	0.313	0.576	ns	0.911
Redoublement dans la scolarité sec. II	-0.484	0.162	8.892	0.003	***	0.617
Déviance (-2LogV)	1339.734					
R2 Cox & Snell	17%					
R2 Nagelkerke	23%					

Sources : SRED

Clé de lecture : Régression logistique. La situation de référence est celle d'un garçon de la classe moyenne, de langue maternelle française, de nationalité suisse qui a décroché au Collège et n'a pas connu des difficultés scolaires antérieures. Seuils de significativité : *** = p<0.01 (relation statistiquement très significative) ; ** = p<0.05 (relation significative) ; * = p<0.1 ("tendance"), ns = non significatif.

Comme pour l'analyse de la probabilité de décrochage, il est possible, par une régression logistique, de voir quelles sont les variables qui ont une influence significative, toutes choses égales par ailleurs, sur la probabilité de reprendre une formation au cours de l'année qui suit le décrochage (**Figure 11**).

Parmi les caractéristiques sociodémographiques usuelles, on relève que la nationalité exerce une influence chez les décrocheurs. Ainsi, les jeunes de nationalité suisse reprennent plus souvent une formation, toutes choses égales par ailleurs. On remarque également que, tendanciellement et de manière plutôt inattendue, les jeunes issus des milieux sociaux les plus favorisés sont un peu moins enclins à reprendre une formation après une interruption. Est-ce un signe que, pour ces jeunes, d'autres solutions de formation hors du système scolaire genevois sont plus fréquentes ? Ou que la transition à la vie active sans diplôme est plus facilement envisageable avec les quelques avantages que peut procurer une situation sociale plus favorisée (réseaux de connaissance p. ex.) ?

En ce qui concerne les variables scolaires, on constate que la filière abandonnée possède, notamment à caractéristiques sociodémographiques identiques, un effet significatif sur la probabilité de retour en formation. On retrouve, en quelque sorte, l'échelonnement des taux de reprise de formation visible dans les analyses univariées qui précèdent (Collège, formation professionnelle à plein temps en école, ECG, formation professionnelle duale et structures de transition et d'accueil).

Enfin, le fait d'avoir connu des difficultés scolaires antérieures limite également la probabilité de reprise de formation, particulièrement le fait d'être passé par l'enseignement spécialisé ou la classe atelier, d'avoir déjà redoublé au secondaire I et tendanciellement d'être passé avant l'année 2013-2014 par une structure de transition.

Au final, le modèle explique 23% de la variance (R^2 de Nagelkerke), ce qui signifie qu'une part non négligeable de la variation des retours en formation est explicable par les variables mentionnées précédemment, mais il reste une variabilité interindividuelle dont ne rend pas compte le modèle. Les variables significatives du modèle interviennent bien dans la probabilité de retour en formation, mais pas de manière déterministe.

On peut aussi traduire les résultats de la régression logistique sous la forme d'une probabilité de reprise de formation en fonction du profil sociodémographique et scolaire des élèves. Ainsi, la probabilité de reprendre une formation l'année qui suit un décrochage est de :

- ♦ 80.3% pour un jeune de nationalité suisse qui a quitté le Collège et qui n'avait pas connu de difficultés scolaires antérieures ;
- ♦ 57.3% pour un jeune de nationalité suisse n'ayant connu aucune difficulté scolaire antérieure mais interrompant une formation professionnelle à plein temps en école ;
- ♦ 8.1% pour un jeune de nationalité étrangère qui a quitté une structure de transition et qui auparavant est passé par l'enseignement spécialisé et/ou la classe d'accueil et qui a déjà redoublé au secondaire II (qui a en fait passé deux ans en structure de transition) ;
- ♦ 10.7% pour un jeune de nationalité étrangère ayant passé par l'enseignement spécialisé et/ou la classe d'accueil, puis par une structure de transition, et qui quitte un apprentissage dual.

La probabilité de reprendre une formation peut donc être multipliée par dix selon le profil du jeune. On notera que c'est surtout le profil scolaire qui limite la probabilité de reprendre une formation, à savoir les difficultés scolaires actuelles et antérieures. Le fait d'être de nationalité étrangère réduit également un peu cette probabilité, mais de façon plus modeste. En effet, les décrocheurs qui ne sont pas suisses semblent avoir davantage de difficultés à retrouver une formation.

Pour continuer la comparaison avec l'analyse des facteurs de décrochage (partie 3.2), on peut estimer l'importance relative des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité de reprise d'une formation en comparant les coefficients standardisés (**Figure 12**).

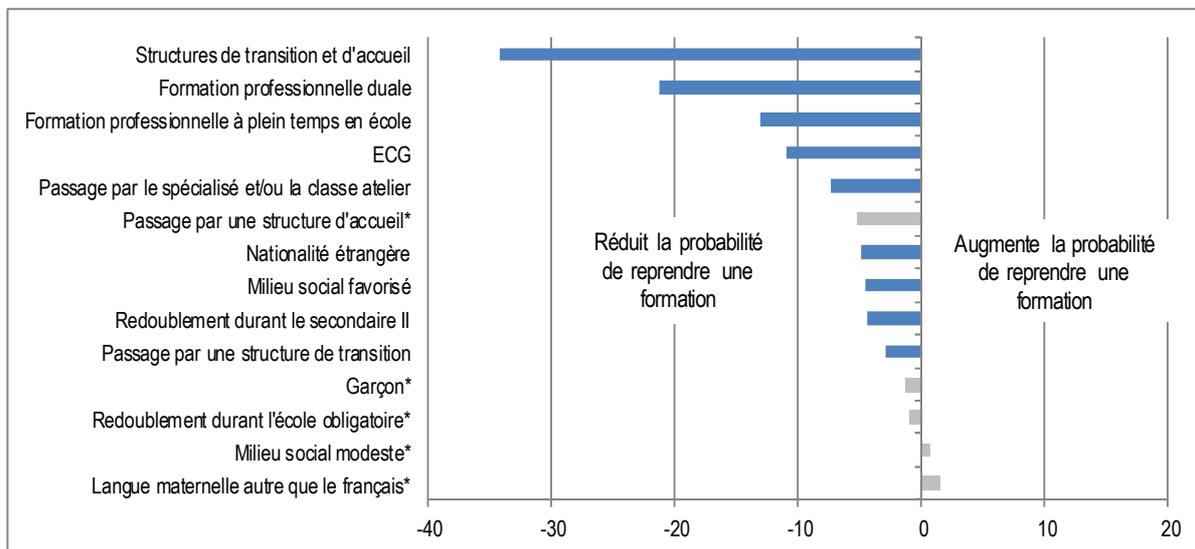
Ce sont clairement les filières quittées qui influent le plus sur la différence de chances de reprendre une formation, en particulier les structures d'accueil et de transition et l'apprentissage dual. Les difficultés scolaires antérieures telles que le redoublement au secondaire II ou le passage par l'enseignement spécialisé et/ou la classe atelier péjorent elles aussi la probabilité de reprendre une formation, mais moins fortement que la formation fréquentée.

On relève encore que les motifs d'interruption sont, eux aussi, partiellement liés au fait de reprendre ou non une formation l'année suivante. Si le jeune déclare que son interruption est due à des difficultés scolaires ou à un défaut de travail, il aura davantage tendance à reprendre une formation.

En revanche, si les motifs déclarés sont des difficultés personnelles, l'absentéisme ou un risque de renvoi, la propension à reprendre une formation sera moindre (anova $p < 0.05$).

Globalement, pour synthétiser, on peut dire que les facteurs qui conduisent le plus fréquemment à une interruption de formation sont aussi ceux qui limitent le retour en formation après l'interruption.

Figure 12. Importance des effets des différentes caractéristiques sociodémographiques et scolaires sur la probabilité de reprendre une formation après un décrochage



Sources : SRED

Clé de lecture : les variables munies d'un astérisque* (en gris dans le graphique) ont des coefficients non significatifs.

6. Situation en février 2015 des jeunes qui n'ont pas repris de formation

En février 2015, un court questionnaire a été adressé aux 438 décrocheurs qui ont interrompu leur formation durant l'année 2013-2014 et qui n'avaient ni repris une formation connue l'année suivante (novembre 2014), ni pris contact avec le dispositif de soutien CAP Formations au 30 septembre 2014. Il s'agit des jeunes pour lesquels nous n'avons plus aucune information depuis leur interruption de formation.

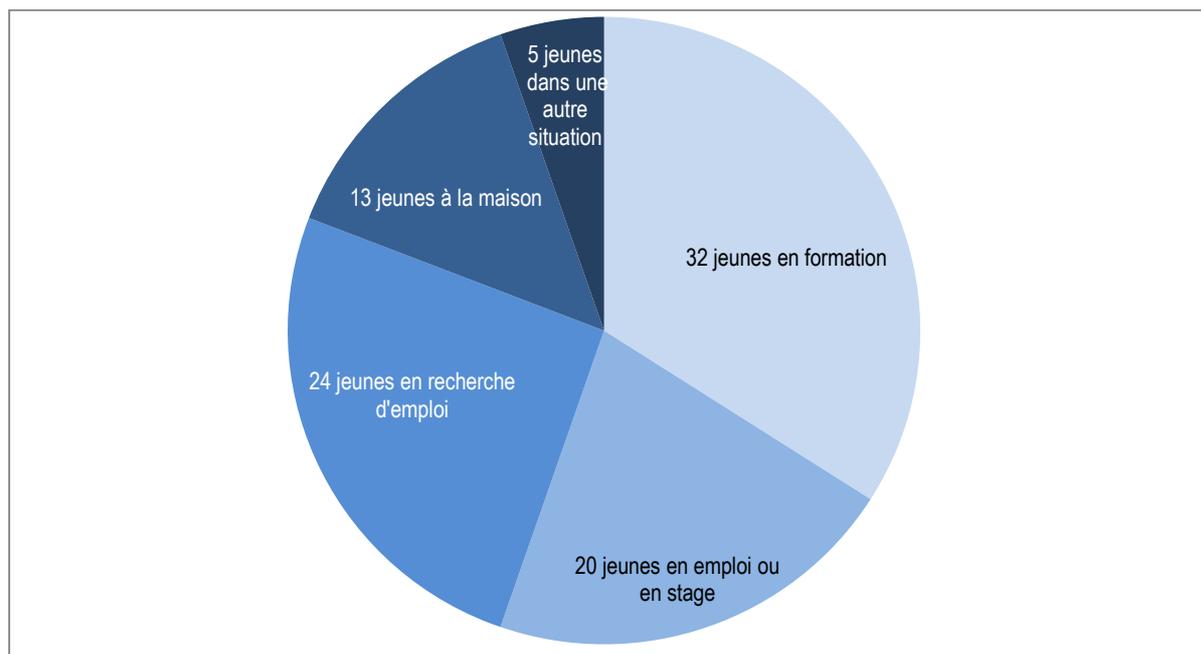
Comme dans la première phase de l'enquête, le risque d'un faible taux de réponses avait été préalablement identifié et s'est effectivement réalisé (seuls 94 jeunes ont répondu, soit un taux de réponse de 22%). De plus, le nombre de jeunes qui n'ont pas pu être joints est également élevé : 86 lettres d'invitation ont été retournées par la poste, qui n'a pas trouvé les personnes concernées aux adresses mentionnées (dernières adresses figurant dans la nBDS). Ce retour de la poste de 20% des envois est considérable¹¹. Par ailleurs, la moitié des retours de la poste concerne des jeunes qui ont interrompu leur formation alors qu'ils fréquentaient soit une classe d'accueil (30%), soit d'insertion (10%) soit de transition (10%). Environ 80% des jeunes qui n'ont pu être atteints sont de nationalité étrangère et 60% sont arrivés pour la première fois à Genève après l'âge de 5 ans. Il est raisonnable de penser qu'une part significative de ces jeunes ne réside plus dans le canton. En effet, les jeunes migrants (qui sont nombreux à fréquenter les classes de transition professionnelle également) tendent à être davantage mobiles que la population autochtone, que ce soit en raison de difficultés de statut qui rendent leur séjour à Genève transitoire ou parce qu'ils optent pour d'autres alternatives de réorientations dans leur pays d'origine.

Les éléments qui précèdent illustrent la difficulté à collecter des informations sur la situation de jeunes en rupture de formation, qui ne souhaitent pas nécessairement participer à une enquête émanant du DIP ou sont confrontés à une mobilité résidentielle et/ou géographique particulièrement élevée peu de temps après l'interruption de leur formation (ou à cause d'elle).

Une centaine de réponses ne permet donc pas, ici non plus, des analyses poussées et surtout interdit toute généralisation des résultats à l'ensemble de la population concernée. Néanmoins, cette enquête complémentaire donne une série d'indications supplémentaires sur la situation de jeunes en rupture qui contribue à illustrer au moins le phénomène.

¹¹ À titre de comparaison, le retour postal est d'environ 5% lors de l'enquête sur les diplômés qui est effectuée 18 mois après l'obtention du diplôme.

Figure 13. Situation des 94 répondants au questionnaire de février 2015



Sources : SRED

Sur 94 répondants (**Figure 13**), 32 jeunes ont déclaré être en formation en février 2015 (34%). Il s'agit plus précisément de :

- ♦ 14 jeunes qui fréquentent une formation dans un autre canton ou à l'étranger (ou ne donnent pas d'indication de lieu et sont absents de la nBDS pour 2 d'entre eux) ;
- ♦ 8 jeunes qui fréquentent, peut-être à temps partiel, une école professionnelle privée qui n'est pas recensée dans la nBDS (p. ex. : école de technologie musicale, école de maquillage) ou suivent des cours par correspondance ;
- ♦ 8 jeunes qui fréquentent une formation genevoise recensée dans la nBDS, mais dont la situation n'était pas enregistrée au moment de la prise d'information (15 novembre 2014 ; p. ex., jeunes en apprentissage dans une entreprise genevoise mais qui suivent leurs cours dans un autre canton, ou jeunes en écoles privées) ;
- ♦ 2 jeunes qui disent être en formation sans fournir plus d'informations.

Ce résultat illustre la difficulté de circonscrire avec précision le décrochage scolaire à partir des informations enregistrées dans la nBDS car :

- ♦ les formations dispensées à l'extérieur du canton n'y sont pas nécessairement enregistrées ;
- ♦ les mises à jour ne sont pas toujours immédiates, particulièrement en cas de réorientations intra-annuelles (cf. partie 7) ;
- ♦ la nBDS n'a pas un caractère exhaustif, certaines formations privées dispensées à Genève ne sont pas recensées.

44 répondants sont sur le marché du travail ou tentent d'y entrer (47%). De façon plus précise :

- ♦ 13 jeunes exercent un emploi, dont 9 avec un contrat à durée indéterminée et 10 à temps partiel (moins de 35 h par semaine). Il s'agit d'emplois dans les domaines de la vente (3), de la petite enfance (2), du secrétariat (2), de la sécurité (1), du nettoyage (1) ou du bâtiment (1). Enfin, on sait aussi qu'un de ces jeunes est sportif professionnel et qu'un autre est devenu professionnel de jeux vidéo ;
- ♦ 7 jeunes sont en stage ;
- ♦ 24 jeunes sont en recherche d'emploi au moment de l'enquête.

La moitié d'entre eux déclarent envisager de reprendre une formation (23 sur 44), 12 ne savent pas et 8 pensent ne pas en reprendre une. Globalement, ces résultats, bien que très limités, sont concordants avec ceux plus solides issus d'une précédente enquête auprès des jeunes qui ont interrompu leur apprentissage (SRED, 2009), à savoir un risque de chômage important, des emplois qui se concentrent dans les domaines de la vente, des services à la personne, de la sécurité et de l'entretien et le sentiment qu'une reprise de formation est non seulement envisageable, mais probablement indispensable pour la plupart.

Pour les 18 jeunes qui sont dans une autre situation, la plupart disent être « à la maison » (13), parfois pour des raisons de santé (2) ou familiales (2) ou dans une phase d'apprentissage du français (3). On relève également que 8 d'entre eux envisagent une reprise de formation. Les quelques autres situations correspondent à des stages linguistiques ou au service civil/militaire.

Les jeunes qui déclarent une formation sont davantage de langue maternelle française, nés à Genève et ont interrompu plus fréquemment une formation généraliste (surtout le Collège). Ceux qui travaillent sont plutôt des garçons de nationalité suisse ayant interrompu une formation professionnelle (duale ou à plein temps en école), comme ceux qui recherchent un emploi, sauf que ces derniers sont plus fréquemment de nationalité étrangère. Enfin, ce sont surtout les filles qui déclarent être à la maison. Bien qu'ici la catégorie socioprofessionnelle ne joue pas un grand rôle (on relève quand même une tendance à une moindre reprise de formation pour les jeunes issus des milieux peu favorisés), on retrouve des résultats qui rappellent certaines régularités sociales observées sur de plus grandes populations. Un niveau scolaire élevé et la fréquentation d'une école généraliste avant l'interruption de formation sont des éléments qui vont faciliter la reprise d'études. En revanche, une formation professionnelle interrompue débouchera plus fréquemment sur une transition à la vie active, difficile pour tous mais plus encore pour les jeunes migrants ou issus de l'immigration. Par ailleurs, un retrait de la formation et de la vie active (ceux qui restent à la maison) est davantage le fait des jeunes filles¹².

6.1. Le suivi des décrocheurs

A Genève, depuis longtemps déjà, différents dispositifs de soutien aux jeunes en rupture visent à les aider à reprendre une formation. Par ailleurs, le développement de ces dispositifs s'est passablement intensifié ces dernières années dans le canton. On peut donc s'interroger sur la probabilité, pour un jeune décrocheur, de bénéficier d'un tel soutien. Actuellement, l'absence de données centralisées et exhaustives ne permet toutefois pas de répondre de manière précise à cette question (cf. partie 7). Néanmoins, depuis 2013, le dispositif CAP Formations se structure comme une sorte de guichet unique pour accueillir les jeunes en rupture de formation, les suivre et les diriger vers une série de mesures d'aide au retour en formation¹³. Ce dispositif possède une base de données qui recense les jeunes participant à ces mesures. En utilisant ces informations¹⁴, on peut fournir une première estimation de la proportion de jeunes décrocheurs qui sont, dans un délai d'une année environ, en contact avec une structure de soutien qui favorisera leur retour en formation. Ainsi, sur les 478 jeunes qui ont abandonné prématurément leur formation durant l'année scolaire 2013-2014 et qui n'en ont repris aucune (ni au 15 novembre 2014, ni au 15 février 2015), 137 sont suivis par un dispositif rattaché à CAP Formations au 11 mars 2015, soit environ 30%.

Relevons également que d'autres jeunes ont fréquenté le dispositif CAP Formations durant leur période de rupture et ont déjà repris une formation au cours de l'année scolaire 2014-2015 (54 jeunes).

Ce résultat, bien que très provisoire, constitue tout de même une première estimation d'un taux de passage entre une formation interrompue et la fréquentation d'un dispositif de soutien. Il serait important d'affiner et de pérenniser cette mesure, mais pour cela, il faudrait d'une part améliorer le

¹² Différences testées par un test de Chi2 p<0.01.

¹³ Cf. la page Internet de la Cité des métiers : <http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-du-Grand-Genève/Rupture-de-formation>.

¹⁴ Travail sur le dispositif CAP Formations effectué en parallèle à l'étude sur l'interruption prématurée de formation (mandat SRED-OFPC).

recueil de l'information sur les jeunes qui bénéficient d'un suivi (recueil plutôt complet concernant CAP Formations, mais non disponible pour d'autres structures [en tous cas au SRED]), et d'autre part mieux documenter les motifs d'interruption de formation pour mieux cerner la population des décrocheurs (p. ex. éviter de considérer, à tort, des mobilités géographiques comme des situations de décrochage).

7. Des pistes de réflexion pour un monitoring du décrochage en guise de conclusion

Cette enquête n'a apporté que des résultats partiels sur les motifs d'interruption de la formation, notamment en raison du faible taux de réponse des jeunes. Cette situation, bien que peu satisfaisante du point de vue de l'exploitation des résultats, permet tout de même de dégager quelques pistes de réflexion pour améliorer le monitoring des interruptions prématurées de formation au secondaire II. Ceci est particulièrement important dans l'optique de l'instauration d'une formation obligatoire jusqu'à 18 ans et de l'atteinte d'un objectif de 95% de certifiés de niveau secondaire II (CDIP, 2011). En se basant sur les difficultés rencontrées pour identifier et joindre les jeunes qui interrompent prématurément leur formation, il est possible d'esquisser quelques pistes pour améliorer le monitoring du décrochage scolaire à l'avenir.

Faible taux de réponse et mobilité des jeunes

Une fois l'interruption de formation effective, les jeunes répondent assez peu aux sollicitations d'enquête portant sur les raisons de leur interruption et les perspectives envisagées en matière de formation et/ou d'insertion. Même si certains répondants ont exprimé leurs remerciements pour l'attention portée à leur situation, nombreux sont ceux qui ne souhaitent pas répondre à l'enquête (surtout par rapport à d'autres enquêtes menées de la même manière auprès d'autres publics). D'autre part, lors de l'enquête de février 2015, environ 20% des invitations à répondre au questionnaire ont été directement retournées par la poste, cette dernière indiquant que la personne interrogée n'habitait plus à l'adresse indiquée (dernière adresse recensée dans la nBDS) ; habituellement, le taux de retour postal est de l'ordre de 5%. Les jeunes qui interrompent leur formation semblent donc non seulement peu enclins à s'exprimer dans une enquête du DIP sur leur situation, mais ils sont également nombreux à connaître assez rapidement après leur interruption de formation une mobilité résidentielle ou géographique.

Piste de réflexion No 1 : La récolte d'informations relatives à l'interruption prématurée de la formation doit se faire, dans la mesure du possible, au moment de l'interruption et si possible par les personnes qui sont en charge d'enregistrer cette interruption dans la nBDS (établissement de formation ou DGESII). Lorsque le lien entre le jeune concerné et le système de formation est rompu, il est difficile de joindre le jeune et de l'inciter à fournir de l'information (et, par la même occasion, de le contacter pour l'inciter à reprendre concrètement une formation).

L'ajout dans la nBDS des motifs d'interruption mis en place depuis novembre 2013 par la DGESII va dans ce sens et est probablement à développer, notamment lors d'interruptions qui se produisent entre deux années scolaires.

La précision des informations prises au moment de l'interruption

Dans cette enquête, toutes les informations présentes dans la nBDS ont été utilisées, notamment afin d'effectuer un premier tri dans la population des jeunes potentiellement décrocheurs (p. ex. pour retrancher les cas de mobilité géographique). Dans le cadre de l'enregistrement des motifs de l'interruption de la formation mis en place à l'automne 2013, certains motifs sont explicites (p. ex. « départ de Genève »), alors que d'autres, bien qu'ayant sans doute une utilité administrative, ne renseignent pas sur la nature de la rupture (p. ex. « décrochage, quitte avant le 31 janvier »). Concernant les projets, il est prévu une réponse binaire (« a un projet » ou « n'en a pas ») mais il manque clairement une modalité de type « ne sait pas », pour permettre de qualifier précisément les

deux autres modalités. De plus, dans un certain nombre de cas, les champs à renseigner sont restés vides (données manquantes), ce recensement incomplet pouvant être en partie dû à la mise en place progressive de la collecte systématique d'information au début de l'année scolaire 2013-2014. Enfin, les commentaires qui permettent de préciser les conditions de l'interruption montrent également un certain flou sur l'utilisation des modalités qui deviennent alors polysémiques. Ainsi le motif « décrochage » pouvait correspondre aux explications suivantes : « Plus de motivation pour poursuivre ses études, souhaite trouver un apprentissage », « l'élève quitte pour des raisons médicales », « l'élève rentre chez lui au Brésil », « réorientation vers un baccalauréat » ou encore « scolarisé en école privée ».

Piste de réflexion No 2 : Un travail sur les menus déroulants qui permettent de récolter l'information relative au décrochage scolaire serait utile, afin de disposer de modalités plus précises ou moins polysémiques. De même, si ces informations sont jugées importantes, un travail de sensibilisation/information/formation auprès des personnes en charge de recueillir les données pourrait être développé, afin d'optimiser et de pérenniser la qualité de l'information récoltée.

Suite à une première discussion au sein de l'observatoire du décrochage scolaire (octobre 2014), la DGESII a commencé (ou va commencer) à travailler dans ce sens.

Mise à jour des informations dans la nBDS

Cette enquête « en temps réel » était calée sur des exports à intervalles réguliers des données de la nBDS (entre le 26 août et le 15 novembre 2013, entre le 16 novembre 2013 et le 17 février 2014, entre le 18 février et le 30 mai 2014, et pour ceux qui n'avaient pas repris de formation en février 2015). Globalement les données étaient cohérentes, mais à la marge, certaines divergences ont été constatées : par exemple, des jeunes qui avaient interrompu une formation avant le 15 novembre et qui se retrouvaient avec une formation continue depuis août 2013 dans l'extrait au 17 février (notamment en cas d'apprentissage dont les cours se déroulent hors de Genève), des jeunes qui avaient interrompu une formation avant le diplôme et qui apparaissent par la suite sur la liste des diplômés de 2013. Ces corrections ou saisies dans la nBDS faites avec effet rétroactif donnent de l'imprécision au suivi de l'observation du décrochage scolaire. De même, l'enquête a permis de mettre en évidence les poursuites d'études dans un autre canton ou dans des formations qui ne sont pas recensées par la nBDS (certaines écoles professionnelles privées notamment). Dans ce cas, ces jeunes apparaissent dans la nBDS comme des décrocheurs.

Piste de réflexion No 3 : Plus les saisies dans la nBDS sont faites rapidement, plus le suivi des décrocheurs est précis. Toute modification organisationnelle qui permet de saisir une information au plus tôt après son avènement renforce la qualité d'un éventuel monitoring. Le développement des statistiques fédérales de la formation (Modstat) prévoit des statistiques fondées sur un identifiant unique, intégrant l'ensemble des formations en Suisse, y compris beaucoup d'écoles professionnelles privées. Un accès à ces informations liées par un identifiant unique pour chaque jeune en formation (NAVS13) augmenterait largement la qualité et la cohérence des informations disponibles.

La modernisation des statistiques fédérales est largement en cours, Genève y participe activement, mais l'identifiant unique au niveau suisse n'est pas encore en usage à Genève et les protocoles de consultation des informations des autres cantons ne sont pas encore réglés.

Les liens avec les mesures de retour en formation

De nombreuses mesures sont à disposition des jeunes décrocheurs pour les aider à retrouver le chemin de la formation, qu'elles dépendent du DIP (p. ex. CAP Formations, qui se structure comme le guichet unique de l'Etat gérant les mesures de réinsertion telles que le soutien scolaire ou les stages de motivation), d'autres services publics, y compris communaux (p. ex. le dispositif VIA de la Ville de Genève), ou d'initiatives privées (p. ex. jeune@work). En termes de monitoring, peu d'informations sont disponibles pour développer une vision globale et suivie de leurs activités (nombre de jeunes suivis, solutions proposées, devenir des jeunes, etc.). Lorsque des informations existent, elles ne sont pas systématiquement articulées à la nBDS (identifiant unique p. ex.). Il est ainsi difficile de savoir, en cas d'interruption prématurée de la formation, si les jeunes concernés sont en totale rupture de lien avec toute instance de formation ou s'ils sont encore en contact avec le système de formation via un stage de préqualification ou un suivi personnalisé. Pour mieux analyser le décrochage, il apparaît donc important de développer l'information sur les activités suivies par les jeunes entre l'interruption complète et le fait d'être inscrit dans une filière de formation formelle menant à une certification.

Piste de réflexion No 4 : Il serait utile, dans un premier temps, de développer encore plus qu'actuellement des échanges d'informations sur les jeunes suivis par les diverses mesures d'aide au retour en formation. Dans un second temps, il serait important que ces informations soient comparables, exhaustives et articulées autour d'un identifiant unique. Dans un troisième temps, qu'elles puissent être liées aux informations de la nBDS afin de connaître les parcours de formation incluant, cas échéant, les mesures de retour en formation. Enfin, ces outils de monitoring doivent se développer dans le respect de l'autonomie des instances partenaires et dans le cadre des limites d'utilisation des informations à caractère personnel (limites de l'interinstitutionnalité).

L'OFPC met en ligne et tient à jour, sur le site internet de la Cité des métiers, une liste des mesures disponibles pour les jeunes en rupture de formation¹⁵. L'information sur les dispositifs existe et c'est une première étape, mais il manque celle sur les jeunes qui les fréquentent. Le dispositif CAP Formations récolte des informations détaillées sur les jeunes suivis avec un identifiant unique, mais le lien avec la nBDS n'est pas immédiat (systèmes d'informations différents). Le projet de création d'un nouveau référentiel d'information lié à la nBDS est en cours. À terme, il devrait documenter les mesures de soutien recensées par le DIP.

Cet ensemble de pistes de réflexion a pour objectif de contribuer à une connaissance plus précise et plus approfondie qu'actuellement sur le décrochage scolaire, et surtout de fournir un système d'information pérennisé, utile à la coordination des diverses politiques publiques destinées aux jeunes qui interrompent leur formation prématurément. Il s'agit de trouver les moyens de répondre périodiquement et le plus précisément possible par exemple aux questions suivantes :

- ♦ Combien de jeunes sont en rupture de formation parmi tous ceux qui quittent chaque année le système de formation genevois ?
- ♦ Qui sont-ils et qu'envisagent-ils ?
- ♦ Reprennent-ils une formation ou que deviennent-ils ?
- ♦ Quelle est leur probabilité de bénéficier d'un soutien pour retrouver une formation ?
- ♦ Cas échéant, de quels soutiens bénéficient-ils et avec quelle efficacité ?

Dans une autre optique, ces informations pourraient permettre non seulement d'observer comment les jeunes gèrent leur interruption de formation, mais aussi de contacter systématiquement les jeunes en rupture pour les inciter à un retour en formation et leur proposer un cheminement adéquat. En d'autres termes, il s'agirait de passer d'une logique d'offre de soutien à une logique d'inclusion systématique

¹⁵ <http://www.citedesmetiers.ch/geneve/Cite-des-metiers-du-Grand-Geneve/Rupture-de-formation>.

comme le suggèrent les deux objectifs de formation jusqu'à 18 ans et de certification de 95% des jeunes.

La mise en place d'une surveillance de la formation jusqu'à 18 ans, sur le modèle de la surveillance de l'obligation scolaire jusqu'à 15 ans, peut pallier certaines difficultés de cette problématique (sans doute sur la base d'un monitoring des ruptures de formation d'ailleurs), mais environ la moitié des jeunes décrocheurs ont plus de 18 ans et pour eux, la question restera entière.

Références bibliographiques

Blaya, C. (2010). *Décrochage scolaire. L'école en difficulté*. Bruxelles : De Boeck.

Bressoux, P. (2010). *Modélisation statistique appliquée aux sciences sociales*.
Bruxelles : De Boeck.

Petrucci, F. et Rastoldo, F. (2014). « Jeunes abandonnant prématurément leur formation au secondaire II à Genève ». *Note d'information du SRED, No 62*. Genève : SRED.

Rastoldo, F., Amos, J., Davaud, C. (2009). *Les jeunes en formation professionnelle. Rapport III : Le devenir des jeunes abandonnant leur apprentissage*. Genève : SRED.

